amenagement urbanisme

De: Mireille Cavelier <mireille.cavelier@free.fr>
Envoyé: dimanche 27 octobre 2019 22:13
À: plui@cc-tvv.fr
Objet: bois de la Gabillère

Bonjour,

En soutien aux Abeilles de Papae de Lémeré, et sensible à la préservation de la biodiversité et de notre environnement, je souhaite que le classement du Bois de la Gabillère (actuellement en zone N) puisse être revu au regard des dernières études faune et flore réalisées par des organismes tels que la SEPANT et la LPO.

Bien sincèrement,

Mireille Cavelier
38 rue de la Mare
75020 Paris

Garanti sans virus. www.avast.com